

ANTI RONGEUR

ARTICLE N° B801043

AVANTAGES PRODUIT

Répulsif olfactif

Barrière protectrice

Protège du grignotage par les rongeurs

Odeur lavande

CARACTERISTIQUES

L'anti rongeur est destiné à protéger les éléments susceptibles d'être détériorés par des rongeurs.

Répulsif olfactif, l'anti rongeur est composé d'huiles essentielles éloignant les rongeurs.

Il agit comme une véritable barrière protectrice.

L'odeur dégagée par sa composition crée une barrière et protège les lieux menacés par les rongeurs.

Concentration des matières actives:

✓ Lavender, Lavandula hybrida, ext. / Lavandin oil (cas n° 91722-69-9) : 1.44% m/m

Substance active notifiée dans le cadre du règlement 528/2012 concernant les produits biocides.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

L'anti rongeur est destiné à être pulvérisé sur toutes les surfaces susceptibles d'être détériorés par les rongeurs par grignotage des pièces caoutchoutées et plastiques (câbles électriques, tuyaux en caoutchouc, capitonnages, durits et gaines diverses...).

Il permet de protéger les lieux menacés par les petits rongeurs (souris, mulots, rats, martes, écureuils...) présents dans les garages, greniers, caves, abris de jardin, laverie ...

A utiliser sous les capots des moteurs de véhicule (auto, camion, moto, quads, motoculteurs), dans les cales moteur ou cales batterie des bateaux à proximité des amarres, drisses ou haubanages en matière synthétique.

D'une façon générale, sur les câbles électriques, gaines, tuyaux en caoutchouc, durits d'alimentation (eau, gaz, électricité...).



CONDITIONNEMENT

Article : B801043

Format du boîtier : 52x195

Matière : Fer blanc

Capacité nominale : 405 ml

Volume net : 300 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : butane-propane

Etiquette de danger :

SGH02 / SGH07



Code douanier : 3808 99 10

Indice de révision : 4_150221

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Pulvériser abondamment sur les surfaces à traiter.

Pour une efficacité optimale, renouveler l'opération en fonction du risque tous les 15 jours.

Pour le traitement des véhicules, pulvériser sur tous les éléments en matière synthétique ou caoutchoutée du compartiment moteur. Ne pas pulvériser moteur tournant ou encore chaud.

Eviter la présence des personnes sensibles, de jeunes enfants et d'animaux domestiques lors de la pulvérisation du produit.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension.

Attendre 5 min avant de remettre le matériel sous tension.

RECOMMANDATIONS

Danger.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Stocker dans un endroit ventilé.

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ne pas faire vomir.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP19. Préparation biocide.

Date d'expiration : 2 ans.